

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 13 novembre 2017, à 20 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présents madame et messieurs les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland, Léo Choquette, Jean-Sébastien Roy et Michel Lord formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme. Danielle Charbonneau.

Également présente Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absente : Mme Valérie Lafond, conseillère

La mairesse, madame Danielle Charbonneau ouvre la séance à 20 h.00

6157-11-2017
Ouverture de la
séance

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 13 novembre 2017.

6158-11-2017
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

6159-11-2017
Adoption du
procès-verbal
du 2 octobre 2017

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017.

6160-11-2017
Adoption des
comptes à payer
du mois d'octobre
et ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'octobre 2017 totalisant la somme de : 103,658.86\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'octobre 2017 au montant de : 71,805.75\$.

Pour un total de comptes à payer de: 175,464.61\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de
questions

Quelques questions ont été posées.

6161-11-2017
Octroi de contrat
déneigement des
stationnements
municipaux
contrat de 2 ans

Attendu que la municipalité a expédié des appels d'offres par invitation pour les travaux de déneigement, d'épandage d'abrasifs et de sel pour les stationnements municipaux et les bâtiments;

Attendu qu'un seul soumissionnaire a présenté une soumission laquelle est conforme;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité d'accorder le contrat à Entreprises Keurentjes pour la 1^{ère} année 2017-2018 au montant de : 14,484.85\$ incluant toutes les taxes et pour la 2^{ième} année 2018-2019 au montant de : 15,481.67\$ incluant toutes les taxes;

Qu'une vérification soit faite par l'inspecteur municipal quant aux épandages de sel et d'abrasifs lesquels doivent être répandus en quantité suffisante pour les besoins des stationnements municipaux.

6162-11-2017
Formation loi 122

Attendu que le gouvernement a adopté la loi 122 et que les impacts sur le travail de la directrice générale / secrétaire-trésorière ainsi que la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont importants pour la municipalité;

Attendu qu'une formation sera donnée à Beloeil les 7 et 8 février 2018;

En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale et la dga à suivre la formation qui aura lieu les 7 et 8 février 2018 à Beloeil au coût de 522.\$ par personne pour les deux journées de formation et autorise tout autre frais inhérent à ladite formation.

6163-11-2017
Dépôt des
déclarations des
intérêts
pécuniaires des
membres du
conseil

Attendu que la directrice générale/secrétaire-trésorière doit transmettre un relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé une déclaration d'intérêts pécuniaires conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums;

Attendu que mesdames Danielle Charbonneau, Isabelle Deland, Valérie Lafond ainsi que messieurs Patrick Wenning, Léo Choquette, Jean-Sébastien Roy et Michel Lord ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires pour la séance du 13 novembre 2017;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyé par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale/secrétaire-trésorière constate le dépôt des déclarations et transmettra une copie au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

6164-11-2017
Avis de motion
programme
triennal
d'immobilisations

Avis de motion est donné par Léo Choquette qu'à une prochaine séance extraordinaire de ce conseil soit adopté le règlement concernant le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.

6165-11-2017
Avis de motion
prévisions
budgétaires 2018

Avis de motion est donné par Isabelle Deland qu'à une séance ultérieure, il y aura adoption d'un règlement concernant les prévisions budgétaires 2018.

6166-11-2017
Avis de motion
règlement de
taxation 2018

Avis de motion est donné par Patrick Wenning qu'à une séance ultérieure, il y aura adoption d'un règlement concernant la taxation pour l'année 2018.

6167-11-2017
Autorisation de
paiement travaux
de pavage

Attendu que la municipalité a octroyé un contrat de pavage mécanisé et de rechargement d'accotements à MSA Infrastructures inc. pour 2017;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité émette un chèque au montant total de 64,603.02\$ incluant les taxes applicables pour les travaux effectués tel que la soumission déposée.

6168-11-2017
Subvention réseau
routier municipal
PAARRM

Considérant qu'une aide financière est attribuée à la Municipalité d'Henryville relativement au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2017-2018;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Phénix et le Rang Lamoureux pour un montant subventionné de 12,000.\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

6169-11-2017
Autorisation de
dépenses cartes de
Noël

Sur la proposition de Patrick Wenning appuyé par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une dépense pour l'impression de cartes de Noël pour la population d'Henryville par la compagnie Surdel.

6170-11-2017
Contribution de
cadeaux pour les
enfants-Fête de
Noël

Attendu qu'une Fête de Noël est prévue pour le 10 décembre prochain;

Attendu que la municipalité a octroyé pour l'année 2016 un montant payable directement à la Librairie Moderne pour l'achat de jouets;

Attendu que la municipalité pour 2017 va contribuer pour un montant de 25.\$ maximum, par enfant, pour l'achat de cadeaux pour les résidents de la municipalité d'Henryville;

Attendu que les inscriptions seront faites à la municipalité comme par les années passées et que pour les enfants provenant de l'extérieur de la municipalité et inscrits par un parent demeurant à Henryville, un montant de 25.\$ sera requis pour la remise d'un cadeau;

En conséquence sur la proposition de Léo Choquette appuyé par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie un montant de 25.\$ maximum par enfant inscrit provenant de la municipalité d'Henryville selon les inscriptions ou défraiera le coût des cadeaux directement à la librairie.

6171-11-2017
CIMA+ 4^{ième} vers.
Agrandissement
centre récréatif

Attendu que la municipalité a attribué par sa résolution 5931-03-2017 le mandat d'ingénierie aux services professionnels CIMA+;

Attendu que la facture pour le 4^{ième} versement au montant de 14,831.78\$ a été expédiée à la municipalité;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité d'émettre un chèque au montant de 14,831.78\$ relatif au 4^{ième} versement de CIMA + pour le mandat d'ingénierie de l'agrandissement du centre récréatif.

6172-11-2017
1^{er} versement
œuvre d'art
Centre récréatif

Attendu que la municipalité a l'obligation, par le Ministère de la Culture et des Communications pour le volet « Intégration des arts à l'architecture » de faire l'acquisition d'un œuvre d'art pour l'agrandissement du centre récréatif;

Attendu que quelques rencontres ont eu lieu avec les intervenants du Ministère et deux artistes retenus pour la présentation et la conception de cet œuvre;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie le 1^{er} versement relatif à l'intégration de cet œuvre pour un montant de 5,851.34\$.

6173-11-2017
SH
Environnements
immersifs

Attendu que la municipalité a demandé une soumission relative à l'acquisition de poteaux de style colonial et d'affiche pour les commanditaires des équipements au Parc des Petits-Bonheurs;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accepte la soumission QTN-00459 provenant de SH Environnements immersifs au coût de 1932.50\$ incluant les taxes applicables.

6174-11-2017
Francis Lussier
architecte
agrandissement
Centre récréatif

Attendu que la municipalité a requis les services de Francis Lussier, architecte pour l'agrandissement du centre récréatif et que le versement au montant de 5,777.49\$ représente le 6^{ième} versement à déboursier;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité verse le 6^e versement au montant de 5,777.49\$ taxes incluses à Francis Lussier, architecte pour le projet de l'agrandissement du Centre récréatif.

6175-11-2017
Nettoyage du
système de
ventilation CLSC

Attendu que des travaux de nettoyage des deux systèmes de ventilation /climatisation des locaux du CLSC doivent être exécutés;

Attendu que des soumissions ont été demandées et que Ventilation Détektair inc. nous a fourni un prix tel que décrit dans la soumission du 6 octobre 2017;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité requiert les services de Ventilation Délectair inc. tel que décrit dans l'offre de services au coût de 3,000.\$ plus les taxes applicables.

6176-11-2017
Confort Élite
Remplacement
d'un compresseur
CLSC

Attendu qu'un compresseur ne fonctionne plus au CLSC et qu'il doit être remplacé;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité requiert les services de Confort Élite pour le remplacement d'un compresseur avec les composantes énumérées dans la soumission 25302 au montant de 2,069.55\$ comprenant les taxes applicables et la main d'œuvre.

6177-11-2017
Avenant no. 2 au
contrat de MCI

Attendu qu'un renfort a dû être exécuté au toit de l'agrandissement du centre récréatif, un soufflage du mur extérieur et escalier lesquels n'étaient pas prévus au contrat initial ainsi qu'une armature verticale pour le bloc ascenseur et des séparations coupe-feu et démantèlement pour le réservoir d'huile existant ainsi que des délais occasionnés par Hydro-Québec pour faire l'installation des 400 ampères requis et par le fait même la location d'une génératrice pour ne pas ralentir ledit projet;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise Marieville Construction inc. pour l'avenant no.2 au montant de 36,997.83\$ excluant les taxes applicables.

6178-11-2017
Frais de transport
Simexco

Attendu que le dessus de la table rouge au Parc des Petits-Bonheurs avait une fissure sur le dessus et que la municipalité avait demandé le remplacement ;

Attendu que la municipalité s'est entendue avec la compagnie Simexco afin de ne payer que les frais de transport, manutention et dédouanement au montant de 862.31\$ comprenant les taxes applicables.

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte le déboursé au montant de 862.31\$ pour les frais de transport, manutention et dédouanement.

6179-11-2017
Plaques
d'identification

Attendu qu'il y a eu élections municipales et que des nouvelles plaques d'identification sont requises ainsi qu'une plaque d'identification pour la directrice générale;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale commande les identifications requises et que le conseil municipal en autorise le déboursé.

6180-11-2017
Demande de
remboursement
politique familiale
et MADA

Attendu que 3 familles ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale et amie des aînés :

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité de rembourser trois familles : un montant de 100.\$ pour un aîné, 320.\$ pour des activités, et une autre famille au montant de 470.00\$ pour des activités sportives pour un total de 890.\$.

6181-11-2017
Nomination
représentant pour
la gestion de
l'entente de
partenariat-aréna
de Bedford

Attendu qu'une rencontre est prévue le 16 novembre prochain à 19 :00 en regard avec le comité de gestion de l'entente de partenariat de l'aréna de Bedford;

Attendu que la municipalité d'Henryville fait partie de cette entente;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme Mme Danielle Charbonneau, mairesse comme représentante de la municipalité pour le comité de gestion de l'entente de partenariat de l'aréna de Bedford.

6182-11-2017
Formation
Solutions inLibro
inc.

Attendu que la municipalité a autorisé par sa résolution no. 6107-09-2017 une mise à niveau du logiciel et de la formation pour les bénévoles et Mme Geneviève Lavoie dga à la bibliothèque municipale;

Attendu que la mise à niveau du logiciel a été faite et que la formation a eu lieu le 9 novembre dernier à la bibliothèque;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de 1839.60\$ taxes incluses représentant la moitié du montant autorisé pour ladite formation et mise à niveau.

**Rapport du
directeur des
services incendie**

Aucun rapport du directeur du service des incendies.

**6183-11-2017
Réparation
escalier caserne
incendie**

Attendu qu'une soumission a été demandée pour faire l'installation d'un escalier en métal avec contre marches ainsi qu'un palier incluant la peinture;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité d'autoriser lesdits travaux par Marcel Patenaude au montant de 3,633.21\$ comprenant les taxes applicables et la main d'œuvre tel que décrit dans la soumission 2232.

**6184-11-2017
Acquisition de
batterie réservoir
incendie**

Attendu que la municipalité a du faire l'acquisition d'une batterie pour le réservoir incendie et remettre le panneau du réservoir incendie en position normale suite à un problème des chargeurs de batterie;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture au montant de 2,211.83\$ à Gicleurs F.F.

**6185-11-2017
Inspection bornes
incendie**

Attendu que la compagnie Aqua Data a fait l'inspection de 48 bornes incendie tel que prescrit par la Loi sur la sécurité incendie ainsi que l'inspection et la manipulation de 31 vannes d'isolement;

Attendu que par la résolution no. 6121-09-2017 la municipalité avait autorisé lesdits travaux;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture no 17596 au montant de 2,253.51\$ incluant les taxes applicables.

**Rapport de
l'inspecteur
municipal**

Le rapport mensuel de l'inspecteur municipal est déposé.

**6186-11-2017
Nettoyage de
canalisations de
fossés**

Attendu que des travaux de nettoyage de fossés ont eu lieu sur les rues Leduc, Robert et Maurice-Duplessis;

Attendu que certaines canalisations de fossés de ces rues n'ont pas été remplacées, mais nécessiteraient un nettoyage;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité de mandater Enviro 5 pour un camion de nettoyage à hydro pression au coût de 185.\$ de l'heure plus les taxes applicables excluant les frais de mobilisation.

**6187-11-2017
Réparation écran
cellulaire
inspecteur**

Attendu que l'écran du cellulaire de l'inspecteur municipal a été endommagé et a dû être remplacé;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité de rembourser l'inspecteur municipal pour les réparations effectuées chez Mobile Klinik St-Bruno au coût de 263.29\$.

**6188-11-2017
Autorisation de
paiement MCI
5^{ième} versement
centre récréatif**

Attendu que la municipalité a donné le contrat à Marieville Construction Inc. pour le projet de construction de l'agrandissement du centre récréatif ;

Attendu que l'entrepreneur a présenté une facture représentant le 5^{ième} versement au montant de : 738,444.01\$ incluant les taxes applicables.

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité verse le 5^{ième} versement au montant de : 738,444.01\$ à Marieville Construction Inc. tel que recommandé par Francis Lussier, architecte.

6189-11-2017
Rapport final
programme de
relâche scolaire et
période estivale

Attendu que le Ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017 qui vise à soutenir de nouveaux projets, bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017.

Attendu que la municipalité d'Henryville a réalisé un projet pendant la relâche scolaire 2017 et un projet pendant la période estivale 2017 dans le cadre du Programme;

En conséquence sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer au nom de la municipalité d'Henryville le rapport final dans le cadre du Programme.

6190-11-2017
Radiation carte
Visa au nom de
Andrée Clouâtre

Il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'autoriser la radiation du nom de Andrée Clouâtre pour la carte Visa et pour la signature des effets bancaires Desjardins.

6191-11-2017
Signature des
effets bancaires

Considérant qu'il y a eu des élections municipales le 5 novembre 2017, et que la municipalité doit par résolution mandater la mairesse à signer les effets bancaires,

En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité que la mairesse Danielle Charbonneau, la directrice générale /secrétaire-trésorière, Mme. Sylvie Larose Asselin et la directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe, Mme. Geneviève Lavoie soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra avec la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité;

- émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;

- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;

- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;

- signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;

- dans tous les cas pour la signature des chèques, le nom de Mme. Danielle Charbonneau doit toujours apparaître avec celle de Mme Sylvie Larose Asselin ou Mme Geneviève Lavoie;

- et autorise une nouvelle carte Visa au nom de Mme. Danielle Charbonneau avec une limite de crédit maximum de 3,000.\$

6192-11-2017
Formation
urbaniste

Attendu que l'urbaniste M. Jean-Pierre Héon a démontré son intérêt à participer à la formation qui aura lieu le 30 novembre prochain à Montréal concernant entre autres les aspects économiques de la gestion des eaux pluviales et l'évaluation économique des biens et services écosystémiques ;

En conséquence sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que l'urbaniste participe à ladite formation à Montréal le 30 novembre prochain au coût de 225.\$ excluant les taxes applicables et que le conseil autorise toute dépense inhérente à cette formation.

6193-11-2017
Nouvelle
programmation
TECQ

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Période de
questions

Quelques questions ont été posées.

6194-11-2017
Levée de la séance

Sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 :58 hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau, mairesse

.....
*Sylvie Larose Asselin, directrice générale
et secrétaire-trésorière*

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

